biblioineque cantonale Sion

# 

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

#### ABONNEMENTS

L'abonnement est payable par semestre (6 mois) 3 mois année semestre 3.25Valais et Suisse **6.5**0

méi os de la semaine . . 11.-. . 13.60 Envoi par numéro 6.80 Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance. sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme sup-

plément au prix de fr. 0.60 par semestre.

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée

Administration & Expédition : SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal.

#### Annonces:

Canton Suisse Etranger

La ligne ou son espace . . . 0.10 0.20 0.30 Réclames 0.40 

Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à "L'administration du Journal" à Sion

# **MENUISERIE**

Etranger (envoi des 3 nu-

L'USINE DE VILLARABOUD (Fribourg).

Se charge de toute entreprise de fenêtrage, boiserie. Conditions avantageuses.

Pour renseignements s'adresser á M. ROVARINO, Avenue de la gare SION.

Un jeune étudiant de Zurich voudrait passer ses vacances du 11 juillet jusqu'au 15 août dans la Suisse française chez une famille de vétérinaire ou un agriculteur.

Offres avec détails à M. E. Ruegger, Hirschengr. 40, Zurich (Z6957)

Voyageur sur provision qui se chargerait comme occupation acces-

soire de la vente sur provision de cigares dans le Canton du Valais.

Prière d'adresser les offres sous chiffre Z.Y.7399 à l'Agence de publicité Rudolf Mosse, Zurich (Za. 10170).

Si vous avez renoncé soit volontairement, soit par ordre du médecin, à l'emploi du

ENRILO" nouvelle spécialité de la maison Heinr. Franck Sœhne, Bâle reconnue par un grand nombre de méde-

cins comme le plus parfait remplaçant du café colonial. Avantages particuliers: Goût et couleur du café colonial, aucun effet nuisible, plus nutritif que tout autre café de grains, tel que malt, orge, seigle, etc.

Se vend partout en paquets de 1/2 Ko. 70 cts, 1/4 Ko. 35 cts.

(aussi Dames) trouvent occasion par vente d'une la marque de cacao et de thé d'excellente qualité d'acquérir

### UN GAGE ÉLEVÉ

Demandez échantillons gratis. Offres sous chiffres O. H. 8766 poste restante, succursale 12, Bâle.

#### .. PELLICULINE "

Pommade antipelliculaire Bergmann & Co., Zurich, pour les soins de la tête. Après quelques

jours d'emploi, cette pommade fait dispa-raître les pellicules. — Succès garanti. — Nombreuses attestations. En vente chez J. Erné, coiffeur, Sion



Une jeune fille de 19 ans

présentant bien, parlant le français et l'italien, désire trouver place pour commencement Juillet, dans un ménage soigné du Canton; où en échange d'un petit gage, mais d'une bonne vie de famille, elle saurait assurer à satisfaction les charges qui lui seraient confiées.

Certificats et références à disposition.

Adresser les offres sous chiffre B

au bureau du Journal. Somether the continues 

## En 2-8 jours

les goîtres et toutes grosseurs au cou disparaissent: 1 flac. à fr. 2.20 de mon eau antigoitrreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guéri tout aussi rapidement bourdonnement et dureté d'oreilles, 1 flacon fr. 2.20.

> S. FISCHER, méd. à Grub Appenzell Rh.-E.) 76

#### Ferment contre

Prix: le flacon 1 litre Fait disparaître le sucre Diminue la soif Donne de l'appétit

La cure doit être intensive, traitement minimum 6 semaines. Permet un emploi modéré dans alimentation de matières amylacées et sucrées.



le Diabète Francs 6 — franco.

Laboratoire de Montreux S. A. (Clarens)

DÉPOTS: Sion: G. Faust

Pharmacie de la Colonne, Martigny-Ville: Lovey, Pharmacie centrale.

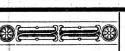
**VOULEZ-VOUS** VENDRE REMETTRE

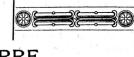
Immeubles, Terrains, Propriétés rurales et de rappor, Vil'as, Hôtels, Pensions et Pensionnats, Restaurants et Cafés-Brasseries, Fabriques, Usines, Fonds de commerce de tous genres. Entreprises industrielles, Marchandises, etc..

Capitaux, Association, Commandites, Prêts Cherchez-vous { hypotécaires et autres etc., etc.,

demandez par simple carte postale notre VISITE GRATUITE, sans aucuns frais à votre charge, pour étude sur place de l'affaire. Nous ne sommes pas AGENTS et ne demandons aucune provision. SOLUTION RAPIDE - DISCRÉTION ABSOLUE

OFFICE IMMOBILIER SUISSE, à GENÈVE





On vient d'ouvrir à SIERRE un nouveau magasin de

Cycles,



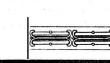
et acces-

soires

ainsi qu'un atelier de réparations

Par un travail prompt et soigaé, le soussigné se recommande au public,

ZUFFEREY CÉLIEN



# Baisse de fromages

1 fr. à 1.50 le kilo GRAS à 2 frs. le kilo 1 fr.60 à 1.80 , Limbourg caisse de 5 kg. à 1 fr. 60 le kg. MAIGRE

Pour dessert ou petit ménage, petite pièce de gras de 5 kgs. à 2 fr. 20 le kilo. Expédié partout contre rembours par 5 à 10 kilos ou par pièces de 15 à 25 kilos. S'adresser à MAILLARD CHATILLENS-ORON VAUD

# Sion. - Maison Populaire

Café — Restaurant ouvert à toute heure du jour. Chambres pour ouvriers et voyageurs Chauffage central. Salle de réunious, mais mais a l

Se recommande. l'Union Ouvrière

Raphia, attaches pour la vigne. - Sulfate de cuivre et soufre sublimé. — Bouilie Bordelaise, dosage garanti.

Epicerie, Farines, Seigle, Avoine, Sons. SE RECOMMANDE:

Société Sédunoise de Consommation, Sion ADRESSE: Consommation, Sion.



LOUIS WERRO, Montilier près Morat Fribourg Fabrique de montres de confiance fondée en 1896. Remontoirs ancres, très solides et bien réglés, pour hom-

En nickel ou acier noir à Fr. 8.50, 9.50, 11. - et 12. -En argent contrôlé et gravé à Fr. 15.— 16.— 18.— et 20.— Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans. Envois franco contre remboursement. — Pas de vente par acomptes. Atelier spécial pour rhabillages de montres de tous genres aux prix

On accepte en paiement les vieilles boîtes de montres or et argen'



ALIMENT POUR VEAUX Seul aliment complet et bon marché rem-plaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc.

PAR SACS DE 6, 10, 26 ET 60 KIL. PRIX: 0.66 LE KILOG.



augmente la ponte des poules, facilite l'engrais des volailles. Prix : 30 centimes le kilog. En sacs de 50, 25 et 10 kg. A. PANCHAUD, fabricant à Vevey

#### Poussines printanières



J'expédie par chemin de ser ou par poste Belles Poussines race Padoue, pondant 250 gros œuss par année, à fr. 1,60 pièce, prise en gare de départ, chez

MORDASINI

membre de la Société d'Aviculture à Aigle Monthey.



Chacun peut faire soi-même de l'excellent Vin de

Raisins secs. revenant à 12 ct. le litre.

Boisson rafraîchissante, agréable et saine. Recettes et fournitures (sans sucre) francs pour 100 litres, 12 francs pour 150 tres, 16 frs. pour 200 litres. Franco.

ALBERT MARGOT, Moudon

### - Dartres Eczemas

Le "Savon Thymol Grundmann" est sans aucun doute le remède le plus efficace contre les maladies de la neau Par son psace les dartres la peau. Par son usage, les dartres, éruptions de la peau, eczemas, etc.., aux mains, à la tête, au visage, aux jambes, disparaissent complètement. Des maladies de la peau qu'on croyait incurables ont été radicalement guéries en peu de temps par l'emploi du Savon Thymol et de la crê-me Toilette Grundmann. Si aucun remède ne vous a guéri jusqu'ici, faites un dernier es-sai avec le "Savon Thymol" et la "Toilette Crême" Grundmann. Savon, un morceau: 80 pf.g 3 morceaux: 2,20 marks. Toilette-Crême 3 Marks.

A la pharmacie GRUNDMANN, Berlin Friedrich -- Strasse 207

Thés de Ceylan de Chine 467 Maison E. STEINMANN

GENEVE \*\* Demandez ce thé à votre épicier 

Thés en gros

RUE CIRCONVALLATION DOMODOSSOLA

TANNERIE ET 🍪 😂 😂

## Bière de Munich

NONNENMACHER & Cie LAUSANNE

Consommation coopérative

ouvrière

Rue de Conthey -- de SION -- Rue de Conthey

Denrées coloniales - Produits du Pays

劉 劉 EPICERIES 選 第

Bouillie Bordelaise - Verdet - Soufre sublime Raphia - Vitriol pur, moulu ou brut.

Cystite avec ardeur d'urine.

Je viens vous informer par la préseute que votre traitement par correspondance a déjà dans cette quinzaine amélioré mon mal, cystite avec une ardeur violente d'urine, de manière que je n'ai plus de douleurs et de troubles. En cas d'une maladie quelconque je vous écrirai tout de suite. Je vous remercie infiniment de ma guérison. Agréez Monsieur, mes civilités distinguées Christian Prenzlow, Moulin & Scie à vapeur, Bralitz, Brandeburg. - Vu pour légaliser la signature présente de Mr. Christian Prenzlow à Bralitz, le 1 Juillet 1907 Oleitz, maire.—Adresse: Clinique "Vibron" à Wienacht près Rorschach, Suisse.

L'établissement Artistique de Saxon, Valais cherche partout des agents capables et énergiques, pour le placement de ses portraits fusains. A la Commission. Ajouter un timbre pour réponse



aranti naturel, coupé avec

de raisins secs Ia à 27 frs. les 100 litres à 25 frs. les 100 litres Echantillons gratis et franco Analysé par les chimistes.

OSCAR ROGGEN, MORAT.

# UTTO FISCHER

Le plus Ancien Magasin de Meubles en Valais Sion Rue de Lausanne Sion

Installation complète pour Hôtels, Restaurants. - Grand assortiment de meubles de Salons de tout Style etc.. Salles à manger - Chambres à coucher

Décoration — Rideaux

Chaises de Vienne — Glaces — Tapis de Tables - Milieux de Salons - Descentes de lit - Couvertures de lit



Duvets - Plumes - Crin animal et végétal - Coutil pour matelas

Grand choix de poussettes

Articles de voyage

Réparations et travaux

sur commandes

# **Bulletin** politique

#### Revue parlementaire

La Chambre italienne a repoussé au scrutin secret la loi présentée par le ministre de l'Instruction publique, M. Rava, pour l'amélioration des conditions économiques des professeurs des universités.

Le projet contenait aussi des réformes disciplinaires sans importance concernant les mêmies professeurs.

A la suite de ce vote, M. Rava a donné sa démission. Le conseil des ministres, réuni mardi, dans le but d'examiner la situation, a décidé de ne pas accepter cette démission.

A la Chambre française, les députés socialistes se sont opposé au vote du crédit extraordinaire pour le voyage de M. Fallières en Russie. Ils se sont élevés violemment contre le gouvernement russe; mais leurs critiques déplacées à l'égard d'un pays allié ne leur ont pas attiré les faveurs de l'opposition.

Leur motion, de réduire de fr. 50,000 le krédit demandé, n'a réuni que 65 voix à la Chambre.

Le « Temps » écrit à ce propos:

Nous restons attachés à l'alliance russe d'abord parce qu'elle a assuré dans le passé et parce qu'elle continue d'assurer dans une certame mesure notre sécurité; ensuite parce qu' elle nous a permis de défendre avec plus de force nos propres intérêts sur tous les points du monde; enfin parce que grâce à elle nous avons pu élever un édifice d'accords internationaux qui assurent à la fois le maintien de la paix et le respect de nos droits. Ce sont là des raisons trop puissantes pour que l'alliance russe soit à la merci d'une crise de la vie politique russe. L'efficacité de notre alliance s'est d'ailleurs trouvée augmentée par l'accord intervenu entre la Grande-Bretagne et la Russie. Il est, plus que jamais, « du devoir de tous les Français de ne rien faire qui puisse l'ébranler ou la détruire. » an in the span in

Le prince Ferdinand de Bulgarie a ouvert lundi la session de Sobranie par un discours. Après avoir remercié des manifestations à l'occasion de son mariage, il a appelé l'attention de l'Assemblée sur la consolidation des finances et a annoncé des projets de loi sur liberté de la presse et des universités, l'abolition des mesures vexatoires dans la perception des impôts. En fait de politique extérieure, on a été frappé d'entendre le prince appuyer sur les relations amicales avec les Etats voisins. Le discours n'a pas en la monidre note acerbe contre la Serbie.

#### CONFEDERATION

#### Franchise de port

On sait que la nouvelle loi postale restreint dans une certaine mesure la franchise de port et contient certaines dispositions de nature à en reprimer les abus. Ces mesures ne seront pas de luxe.

Le « Luzerner Stadtanzeiger », en raconte en effet, une bien bonne sur l'abus auquel donne lieu le droit à la franchise postale. Dernièrement, une société avait organisé une conférence qui touchait une guestion relative au bien-être du pays. Des invitations furent lancées à tous les personnages officiels..

Or, de toutes les réponses parvenues, une, seule, celle de M. Zemp, directeur du Département fédéral des postes et chemins de fer, était affranchie, les autres portaient la mention « officiel »!

#### Les conseillers fédéraux en vacances

Le Conseil fédéral a arrêté le plan des va-

cances de ses membres. M. Forrer, souffrant de la goutte, est déjà parti pour les bains depuis une dizaine de jours; il sera de retour vers le 20 juillet et prendra alors la direction du Département des chemins de fer.

M .Ruchet partira le lendemain du scrutin sur l'initiative contre l'absinthe, soit le 6 juillet, et rentrera Le 6 août.

M. Comitesse partira le 20 juillet, au retour de M. Forrer, il rentrera le 20 août MM. Brenner et Deucher s'absenteront pendant le mois d'août.

M. Muller prendra ses vacances le 20 août; au commencement de septembre il les interrompra pour inspecter les manœuvres militaires; ce ne sera que vers la fin du mois que M. Muller pourra, compléter son congé.

M. Schobinger, qui entrera en fonctions, vers le 15 juillet, ne prendra pas de vacances kette

A dater du 6 juillet il n'y aura au palais que quatre conseillers fédéraux, comme toutes les années, du reste, à cette époque.

#### La question des farines

On a reçu mardi, au palais féaéral, la réponse de l'Allemagne au Conseil fédéral sur l'arbitrage dans la question des farines. Le contenu de cette note devra être examiné par la délégation du Conseil fédéral avec des experts. Il semble en effet que, si on est d'ac- Les conservateurs et cord en principe sur l'arbitrage, il subsiste certaines divergences qui donneront lieu à des négociations entre Berlin et Berne.

En attendant, le département fédéral des finances a chargé M. Milliet, directeur de la régie des alcools, de l'étude de la question du monopole des céréales.

## VALAIS

#### Les votations du 5 Juillet

II.

Avant de passer à la loi cantonale sur les élections et votations, qui a été votée par la très grande majorité du Grand Conseil et par la presque unanimité de la députation conservatrice, nous devons aborder la seconde des questions qui font l'objet de la votation fédérale, à savoir le nouvel article à ajouter à la Constitution fédérale et ainsi conçu:

« La Confédération a le droit de statuer des prescriptions uniformes dans le domaine des arts et métiers. »

Nous avons déjà dit que ce nouvel article nous laissait quelque peu hésitants. Un texte 1dentique fut repoussé par le corps électoral, le 14 mars 1894, par 153.492 voix contre 135 mille 715, et par 14 cantons et un demi canton contre 7 cantons et demi. Aujourd'hui un revirement paraît s'être opéré dans le peuple, et il est à prévoir que celui-ci acceptera la nouvelle disposition qui lui est proposée. Ce revirement est-il bien justifié?

Et d'abord, aujourd'hui, comme en 1894, l'innovation dont il s'agit ne constitue rien moins qu'un blanc-seing donné à l'autorité fédérale. Quel usage fera-t-elle du nouvel arti cle? On n'est point fixé là-dessus, et les craintes que l'on concevait en 1894, notamment à l'endroit des syndicats obligatoires, ne sont pas complètement dissipées. On dit bien que le nouvel article a été conçu dans des sentiments différents de ceux qui inspiraient alors nos législateurs; mais il y a toujours une certaine part d'imprudence à accepter des dispositions sur l'application desquelles le jour n'est pas parlaitement fait. Il y a un proverbe qui dit: « Ma foi sur l'avenir bien fou qui se fiera ». Ce proverbe est-il ici hors de propos? Beaucoup ne le pensent pas. Ils estiment que la Confédération a déjà bien assez de besogne sur les bras, et ils constatent, non sans raison, que toute compétence nouvelle conférée au pouvoir central entraîne après lui une bureaucratie toujours tatillonne et fort coûteuse pour les cantons, nonobstant les subsides fédéraux dont on cherche à dorer la pilule. On verra notamment ce que koûtera l'exécution de la loi sur les denrées alimientaires, que nous n'avons cependant point cherché à combattre, parce que nous la tenions comme étant d'une utilité moins contestable que la nouvelle disposition soumise au peuple suisse.

La question des arts et métiers est loin d'avoir laissé les cantons indifférents, et elle est déjà fort avancée dans ceux d'entre eux où elle fait le plus besoin. Le Valais luimême n'est pas resté inactif, et les dispositions législatives et organiques qu'il a édictées dans le domaine de l'apprentissage ont été proclamées comme des meilleurs par tous les hommies compétents. Pourquoi briser cet élan? Une fois votée l'adjonction proposée à la Constitution fédérale, les cantons ne se soucieront évidemment plus de poursuivre une besogne qui n'aura plus pour eux qu'un caractère provisoire, tandisque, d'autre part, étant donnés les nombreux objets à l'étude qu'elle a déjà sur les bras, la Confédération devra nécessairement mettre du temps avant d'aborder et mener à ches l'étude de la question des arts et métiers. En cette matière, comme en celle de l'instruction primaire, le plus sûr facteur de progrès ne se trouve-t-il pas dans la comparaison entre les différentes législations cantonales et dans une sage émulation entre les Etats confédérés? Nous sommes d'accord sur ce point avec les idées émises dans lune correspondance adressée de Lausanne au « Journal de Genève », et dont nous détachons le passage suivant:

« La Confédération est surchargée, actuellement, de travail législatif; elle doit reviser le code des obligations, élaborer le code pénal, preparer l'application du code civil, mettre sur pieds les assurances; elle va devoir rédiger une los sur l'utilisation des forces hydrauliques; elle n'a pas encore mis en vigueur celle sur les denrées alimentaires; elle vient d'être chargée de l'étude considérable du monopole des céréales. Et ce n'est là qu'une partie de ses travaux en cours. Qui trop tembrasse mal étreint.

» Personne n'a du reste expliqué en quoi la Confédération serait mieux qualifiée que les cantons pour légiférer sur les arts et métiers. C'est par là qu'il aurait fallu commencer. On nous dit bien que l'on retrouve des exposés dans de vieux documents qui remontent à quinze à vingt ans en arrière. Mais, à ce moment-là, les cantons n'avaient encore rien fait, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

» D'ailleurs ces documents sont toujours inspirés de l'hypothèse que la nouvelle législation apportera une restriction à la liberté de l'industrie en adoptant le régime des syndicats professionnels. C'est en vue de cette restriction qu'ils invoquent la nécessité de la centralisation. Les Chambres s'y étant refusées, l'argument tombe, et il faut maintenant nous expliquer en quoi, sans les syndicats, une législation fédérale, servira mieux les arts et métiers que la législation cantonale. »

## la votation de dimanche

Le groupe conservateur réuni à Sion le 29 courant a décidé à l'unanimité de recommander au peuple valaisan l'acceptation de la loi électorale.

A la majorité, il a résolu également de recommander l'acceptation de l'initiative contre l'absinthe, ainsi que l'article constitutionnel donnant à la Confédération le droit de légiférer en matière d'arts et métiers (Com.)

#### Nouvelles aériennes

Depuis 3 h. 1/2 lundi, le ballon « Cognac » venant de la Petite Scheidegg, était en vue au-dessus de Belalp, à une altitude d'environ 1000 mètres. Avec des jumelles, on apercevait très bien la bannière fédérale et le guiderope.

Les aéronautes ont laissé tomber du lest et le ballon est remonté rapidement jusqu'à environ 3000 metres. Pluis il a pris la direction de Brigue et de la Vallée de Manz.

A 7 h, 1/2, on l'apercevait au dessus de la Vallée de Saas, se dirigeant vers Zermatt.

#### Les ascensions

La première ascension du Dôme (Mischabel) a été heureusement effectuée vendredi par le Dr Muller d'Aarau, accompagné des guides Burgener et Alexandre Eisten.

La section des Diablerets du Club alpin fera le dimanche 5 juillet l'ascension du Luisin, miontagne située au-dessus de Salvan. On partira de Lausanne le samedi à midi pour aller coucher aux Mayens de la Creusaz. Dimanche, départ à 4 heures, arrivée au sommet à 9 heures. Descente par le col d'Emaney, Salanfe, les gorges du Dailley et Vernayaz. Rentrée à Lausanne dimanche soir à 10 houres.

#### Noyé dans la Lonza

M. Ignace Roth, conseiller communal de Steg, âgé de 44 ans, marié, père de six enfants, s'est noyé accidentellement samedi soir dans la Lonza. Il s'avançait avec un faix de foin sur un pont étroit jeté sur la Lonza. Il tomba dans le torrent. Son cadavre n'a pu être jusqu'ici retrouvé.

#### Une source au Lœtschberg

Une source assez importante vient de surgir dans le tunnel du Lœtschberg, du côté nord, au kilomètre 2500. C'est une source fraiche, qui indique très probablement une infiltration des eaux de la Kander, sous laquelle se trouve actuellement le front d'attaque de la galerie nord. Les travaux continuent.

L'entreprise a fait procéder à des essais de coloration des eaux de la Kander pour établir exactement l'origine de la source et éventuellement chercher à l'arrêter.

#### Le développement de Sierre

Le consortium financier pour la construction du chemun de fer Sierre-Montana-Vermala vient de se constituer et la justification financière (1,400,000 f.) parraît assurée. Il serait même question de commencer les travaux cet

Les électeurs de la commune de Sierre ont approuvé dimanche le projet d'un emprunt de 675,000 fr. destiné à l'établissement, au compte de celle-ci, des services d'éclairage et des forces motrices installés ou à installer sur son territoire, notamment du chemin de fer funiculaire de Sierre à Vermala, lequel doit se construire incessamment.

#### Un joli trait de probité

On nous écrit:

La probité est devenue chose assez rare qu'il me paraît intéressant de faire connaître aux lecteurs de la Feuille d'Avis, le fait suivant:

Le postillon Pierre Combaz, qui fait le service de la poste d'Arolla à Haudères, a trouvé samiedi sur le chemin près de Satarmes un porte-feuille contenant deux cent cinquan te francs en banknotes et un carnet de coupons de voyage Lausanne-Londres.

Il s'est empressé de faire part de sa troa-vaille aux hôteliers de la contrée.

Ce porte-feuille avait été perdu par des An glais sejournant à l'hôtel du Mont Collon.

Il nous plaît de rendre hommage à la probité du brave postillon Combaz Pierre.

#### Empalé sur une baïonnette

Un cruel accident est arrivé mercredi dernier à une recrue de Schwytz de l'artillerie de montagne; elle est tombée si malheureusement que sa baïonnette l'a traversée de part en part près du poumon. Le jeune homme eut encore le courage de retirer lui-même l'arme de la plaie. Le médecin militaire, accompagné d'un autre docteur, a procédé au pansement du blessé. Malgré la gravité de la blessure, on espère conserver la vie à la victime de cet accident.

#### Au poste la conférencière

Ayant appris que Mme Faas, secrétaire de la fédération suisse des syndicats professionnels, devant donner dimanche après-midi, lune conférence sur l'organisation ouvrière et le mouvement des femmes, l'autorité municipale de Sion a interdit à la conférencière de développer ses théories. Malgré cette interdiction, Mme Faas après avoir fait d'inutiles démarches, a donné sa conférence à l'issue de

laquelle elle a été arrêtée et conduite au poste de police où elle a passé la nuit. Le lendemain elle a été relâchée.

#### Martigny-Chamonix

Le gouvernement français a autorisé, à partir du 1er juillet, l'ouverture de l'exploitation de la section de ligne d'Argentière à la frontière suisse. Cette section à voie unique de 1 m, de large, a une longueur de 9 kilomètres, 15.22. Elle est à traction électrique et comprend, patre les gares extrêmes d'Argentières et de Vallorcine, celles intermédiaires de Montroc et du

#### Au lit les enfants

En séance du 27 juin, le Conseil municipal de notre ville a décidé d'interdire de laisser errer les enfants sur la voie publique et les promenades, après 9 h. du soir du 1er avril au 30 septembre et après 7 h. du soir, dès le 1er octobre au 31 mars. Les tenfants trouvés en défaut seront déférés au tribunal

C'est là une bonne mesure lant au point de vue de la moralité des enfants qu'à celui de la tranquilité publique et l'on ne peut que féliciter notre édilité de l'avoir prise. Il est à souhaiter que cet exemple soit suivi ailleurs.

#### Championnat cantonal de vélo-club

Le Vélo-Club de Marligny organise pour dimanche 5 juillet, un championnat cantonal avec le programme suivant:

Samedi, réception des coureurs et réunion au local du Vélo-Club (Hôtel Kluser); dimanche, à 5 h. 1/2 réunion des coureurs sur la place de départ; 6 h. course de fonds Martigny St-Maurice et retour (30 kilomètres); midi, banquet; 2 h. course de vitesse 2 kml); 5 h distribution des prix.

Pour la course de fonds Martigny-St-Maurice l'inscription est de 2 fr. Le premier prix est une couronne dorée et prix en nature; les 2me et 3me, couronne de laurier et prix en

L'inscription est de fr. 1 pour la course de vitesse; prix 3 médailles.

Le programme prévoit en outre une course d'Inter-Club (5 coureurs inscrits, inscription 5 fr. Ier prix, coupe en argent, valeur 25 fr.). Pour que l'Inter-Club soit coura, il faut que trois clubs ou groupes se fassent inscrire; cinq coureurs d'une même localité peuvent prendre part à l'Inter-Club.

Afin d'encourager la fondation de clubs dans canton, le comité a demandé l'autorisation à l'U. C. S, pour l'admission à cette course de tous les cyclistes du Valais, porteurs de licences ou non.

Les inscriptions sont reçues jusqu'à dimanche à mudi. Le lieu de départ sera indiqué le samedi, veille de la course.

#### Fin de grève

Grâce à l'intervention du président de la commune et du secrétaire de la Fédération ouvrière, la grève de Monthey, qui durait depuis plus d'un mois, a pris fin samedi soir.

Ce n'est qu'après de nombreux pourparlers qu'un arrangement a pu aboutir. La plupart des ouvriers bénéficieront d'une augmentation de salaire de 2 centimes l'heure. Ils réclamaient 5 cent. Désormais les manœuvres recevront donc 35 cent, au minimum. Il sera légalement accordé annuellement un congé de deux jours payés par la fabrique à tous les ouvriers employés depuis plus d'une année.

Bien que quelques grévistes étrangers ne se montrent guère disposés à travailler dans ces conditions, le plus grand nombre d'entr'eux s'estimaient heureux de pouvoir reprendre le travail mardi matin.

### Un client dangereux

A Monthey, lunds soir, vers 10 h. un individu d'origine française, après avoir provoqué et menacé de paisibles consommateurs dans divers établissements publics, se rendit à la boulangerie de M. Maurice Cottet avec l'intention d'y acheter un peu de pain. Tout à coup, M. Cottet s'apercut qu'en guise d'argent, cet individu tenait son couteau et l'en aurait frappé, s'il n'avait eu la présence d'esprit de répondre à son geste en lui présentant un revolver trouvé à sa portée.

Pris de peur, ce désagréable client s'enfuit poursuivi par le chien de Cottet qui ne le ménagea pas. Avec l'aide de quelques citoyens on parvint à l'arrêter et à le mettre en licu

#### Deuxième sulfatage

Par ordonnance du Département de l'Intérieur un second sulfatage des vignes contre le mildiou est rendu obligatoire pour tout le vignoble du canton.

Ce sulfatage devra être terminé pour le 10 juillet au plus tard.

Le contrôle du sulfatage et l'application des pénalités, cas échéant, se feront conformement à la circulaire du dit Département, du 29 mai . (Communiqué)

#### A la frontière sud

La ville de Domodossola a hébergé, ces jours 30 officiers supérieurs italiens, dont 3 | annonce que ces jours prochains une période généraux, deux colonels, des majors et adjudants. Le séjour de ces officiers avait un double but, soit celui de suivre un cours fac- i me complet règne dans les sphères supérieu-

tique et celui d'examiner les places de tir. d'exercices, etc., de Domodossola et environs, car l'Italie veut créer un nouveau bataillon d'alpins destiné à l'Ossola et il serait fortemient question de mettre ce bataillon en gar. nison à Domodossola. Cependant il y a de fortes compétitions entre diverses localités, la politique s'en mêle et on ne sait si le projet aboutira. Des pourparlers pour la construction éventuelle d'une nouvelle caserne de 300,000 francs à Domodossola ont déjà eu lieu avec les autorités locales, et on attend à Domo la solution avec impatience, car la venue d'un bataillon complet d'alpins serait d'une très grande importance pour la ville, cela se conçoit aisément.

Depuis plus de deux ans il y a à Iselle également, un détachement de troupes du génie, qui construisent des ouvrages fortifiés et ont établi la pose de mines dans la région du tunnel du Simplon pour parer à toute éventualité de guerre.

Il serait, paraît-il, également question de construire un nouveau fort à environ 10 kilomètres de Domo, du côté sud, près de Piedimulera, soit à l'entrée de la vallée d'Anzasca qui aboutit à Macugnaga et au Mont-Rose. Toute cette augmentation des forces et ouvrages militaires de l'Ossola est une conséquence de l'ouverture du tunnel du Simplon au trafic in ternational.

#### Chronique agricole L'établissemant fédéral d'essais pour l'ar-

boriculture à Waedenswil signale les dégâts occasionnés dans diverses contrées de la Suisse par les larves de la Cecidomyie noire du poirier (Cecidomyia nigra ou Contarina pirivora). Les dommages sont assez sérieux pour qu'il waille la peine de s'en occuper. La Cé cidomyte noire du poirier (mouche de petites dimensions) dépose ses œuss dans le bouton à fleurs ouvert; dès que les petites larves éclosent, elles pénètrent dans l'ovaire. Au nombre de vingt et plus, elles ont bientôt fait de creuser une vaste cavité dans le jeune fruit. Au début, la croissance de celui-ci est activée par les attaques des larves, mais au lieu de s'allonger et de prendre la forme spécia le à la variété, il prend une forme sphéroïde globuleuse, plus grosse que les fraits sams, ce à quoi on le reconnaît d'emblée. Lorsque le fruit a atteint la grosseur d'une noisette il prend une teinte noirâtre et tombe. Les larves sortent alors de leur demieure et s'enfoncent dans le sol pour se transformer en chrysalides.

Pour prévenir l'apparition de l'insecte l'année suivante, il faudra cueillir ou ramasser avec soin les fruits atteints avant que les larves les quittent. On brûlera ceux-cı ou on les jettera dans les fosses à purin. Bien qu'il soit lun peu tard pour intervenir cette année, il n'est pas superflu de renseigner les intéressés qui, l'an prochain pourront prendre à temps les mesures nécessaires pour combattre le mal.

#### Service postal Martigny-Chandpex par le vallon du Durnand

L'administration fédérale des postes vient de faire droit à une demande des autorités de Martigny en créant, à partir du 1er juillet, un service postal à char pour la messagerie et les lettres entre Martigny-Ville et Champex par la nouvelle route carrossable, vià Vallette, Gorges du Durnand.

Les nombreux étrangers séjournant à Champex pourront, avec ce nouveau service, recevoir leur correspondance assez à temps pour répondre par le retour du courrier, ce qui n'était pas le cas jusqu'à maintenant.

#### Le trafic-frontière au Simplon

M. le Dr. A, Seiler a développé vendredi au Conseil national l'interpellation qu'il avait déposée avec plusieurs de ses collègues valaisans au sujet du trafic frontière au Simplon.

L'orateur constate que depuis l'ouverture du tunnel du Simplon la situation sur le versant sud de la montagne est devenue intenable. Pendant toute la saison d'hiver les populations ne peuvent communiquer avec la vallée du Rhône qu'au travers le territoire italien. Or, que sont ces communications? Au début, toltes les marchandises étaient acheminées de Suisse sur Domo, d'où elles étaient rebroussées sur Iselle. On conçoit la perte de temps et l'augmentation de tarifs qui résultaient de ce système aient fortement indisposé les populations intéressées. Depuis lors une convention a été passée avec l'Italie, mais l'acheminement direct par Iselle n'a été accordé que pour les envois en grande vitesse. Il faut absolument reniédier à cette situation.

M. Comitesse, chef du département des finances, a répondu; il avoue que la situation des villages de Simplon et Gondo mérite toute l'attention des pouvoirs publics. Ces deux villages sont victimes du percement du Simplon et nous devons leur venir en aide. Tout d'abord, le Conseil fédéral devra rouvrir les négociations avec l'Italie en vue d'assurer l' acheminement direct par Iselle des marchandises de tout ordre. En outre, il s'entendra avec le gouvernement valaisan pour maintenir ouverte, à frais communs, la route du Simplon en hiver.

M. Seiler se déclare satisfait et remercie le Conseil fédéral de l'accueil favorable qu'il fait à ses demandes.

#### Le temps qu'il va faire

La station météorologique de Zuirch signale un nouveau relèvement de la température et de chaleur intense.

Suivant les derniers renseignements, un cal-

res de l'atmosphère. Les stations alpestres signalent un réchauffement général de la température, les stations les plus élevées annoncent la disparition de la neige, notamment celle du Säntis, où jamais, depuis 20 ans, la fonte n'avait eu lieu aussi tôt.

#### Sauvetage du Léman

Dimanche, à Saint-Prex, assemblée générale de la Société de sauvetage du Leman. La séance officielle aura lieu à 10 heures du matin. A midi, banquet, et dès 2 heures, courses de canot de sauvetage.

La section de Saint-Prex, chargée de l'organisation de la fête prépare une réception charmante et qui sera des plus cordiales.

Une subvention de mille francs est allouée par le Conseil fédéral à la section de St-Prex de la Société de sauvetage du lac Léman pour prix à distribuer à la suite des courses de canots de sauvetage, qui auront lieu à l'occasion de l'assemblée internationale du 12 juillet 1908.

#### Le prix Rambert

On nous ecrit:

La section vaudoise de Zofingue décernera au cours du semestre d'été 1909 le « prix Eugène Rambert » d'une valeur de 1000 fr. qu'elle a institué dans sa séance du 29 avril 1898 pour honorer et perpétuer la mémoire du poète et qu'elle décerne tous les ans sur le préavis d'un jury composé de 5 vieux Zofingiens.

Le prix sera alloué à l'ouvrage qui, écrit en français et par un Suisse pendant les 3 années précédant sa collation, (soit 1906, 1907, 1908), aura été jugé le plus méritant, par le jury, quelle que soit la matière traitée pourva que le travail offre une valeur littéraire. L'écrit précité devra être publié, s'il ne l'est pas encore. Les auteurs prétendants au prix devront déposer un exemplaire au moins de leurs ouvrages remplissant les conditions voulues.

Le président de la section vaudoise de Zofingue tient à la disposition des amateurs un réglement complet du concours Rambert et leur donnera tous les renseignements complémentaires qu'ils lui demanderont.

Le concours est donc ouvert dès ce jour la limite de dépôts des ouvrages étant fixée au 1er janvier 1909.

#### Les arguments des défenseurs de l'absinthe

On fait appel à notre impartialité pour la publication de l'appel suivant que le comité d'opposition à l'interdiction de l'absinthe adresse an peuple suisse. Nous ne croyons pas que les arguments qui y sont développés, soient de nature à modifier l'opinion de nos lecteurs à ce sujet.

Le 5 juillet prochain, vous devez vous prononcer sur l'adjonction à la Constitution fédérale d'un article 32 ter interdisant la vente et la fabrication de la liqueur absinthe et de ses imitations. Vous aurez à dire si les boissons analogues contenant de l'absinthe, par exemple le vermouth, le vin et les amers séront prohibées.

Les soussignés, d'accord en cela avec le Conseil fédéral unanime et 65 membres de l'Assemblée fédérale, estiment qu'il faut repousser cette initiative.

Selon nous, il est injuste d'interdire la liqueur absinthe; extraite de la plante médicinalee du même nom alors que l'on admet l'usage d'autres liqueurs plas dangereuses. L'absinthe, si l'on n'en abuse pas, n'est pas plus un poison que les autres spiritaeux considérés comme inoffensifs par la police des denrées alimentaires.

La statistique établie en France sur l'ordre de M. le président du conseil des ministres Clémenceau l'a surabondamment démontré.

L'interdiction aurait pour conséquences:

1. De priver des centaines de petits agriculteurs suisses de leur gagne-pain et il en résulterait de graves embarras financiers pour plusieurs grandes communes (par exemple à Couvet, Val-de-Travers, plus de la moitié des impôts est fournie par les cultivateurs de la plante absinthe et les fabricants d'absinthe).

Ainsi nous chasserons du pays au bénéfice de l'étranger une de nos plus florissantes industries d'exportation.

2. De faire perdre à l'administration fédérale du monopole des alcools une recette annuelle de plus d'un million de francs. De cette façon l'allocation faite aux cantons sur les recettes du monopole et des droits d'entrée serait considérablement réduite.

3. Les cultivateurs de pommes de terre et de céréales qui trouvent un débouché considérable de leurs produits dans leur emploi pour la fabrication de l'alcool inoffensit en sa forme actuelle verront ces débouchés se fermier en raison même de la diminution qu'auront à subir les distilleries suisses.

4. L'interdictions de la fabrication de l'absinthe et de sa vente en général est lune atteinte directe à la liberté du commerce et de l'industrie garantie par la constitution fédérale

Elle nous ramènerait aux pires époques de l'état policier et menacerait en toute première ligne la liberté individuelle de chaque citoyen

De semblables prohibitions n'ont jamais constitué un progrès, et c'est pourquoi nous devons suivre le Conseil fédéral qui estime cette initiative comme inconsidérée et louche, laissons lui nous proposer tels moyens qu'il jugera à propos pour limiter l'usage de l'alcool lorsqu'il aura constaté par des statistiques que cet usage tend à l'abus.

L'initiative est inique parce que pour de rares abus qui se sont produits en Suisse francaise on veut étendre l'interdiction à la Suisse tout entière, alors même que chaque canton est libre de prononcer l'interdiction de la vente de cette liqueur s'il l'estime nécessaire.

L'initiative est dangereuse au point de vue de ses conséquences financières; car, selon toute probabilité, il faudra payer des indema nités qui se chiffreront par millions.

Ces millions seront payés par tous les catoyens suisses et sans profit pour certaines contrées où l'on constate malheureusement l'abus de l'alcool.

Au contraire, une interdiction générale provoguerait la fabrication, l'importation et la vente secrète de cette boisson, c'est pousser à l'immoralité, c'est créer un système d'espionnage policier, c'est favoriser la dénonciation anonyme avec tous ses excès.

Enfin cette initiative est dangerense parce qu'elle vise d'une façon indirecte toutes les boissons contenant de l'absinthe, et c'est à craindre que son élasticité ne permette, à en juger l'esprit des temps, d'atteindre non seulement les contrefaçons de l'absinthe, mais toutes sortes de boissons considérées jusqu' alors par notre peuple comme salutaires, par exemple l'anisette, le cumin, la menthe, et ainsi la vie publique deviendra ainsi intolérable comme elle l'est dans les Etats abstinents de l'Amérique du Nord.

Chers contiboyens, ne vous laissez pas tromper par l'affirmation que le sentiment du patriotisme exige l'interdiction de l'absinthe. L'on pourrait avec tout autant de raison demander l'interdiction de toutes les boissons qui contiennent de l'alcool et dont l'abus est tout aussi pernicieux.

Loin de nous tout système de tutelle, point n'est besoin en notre Suisse peuplée de citoyens libres, puisque bientôt nous allons être soumis à la loi fédérale sur les denrées alimientaires qui proscrit les spiritueux reconnus nuisibles et falsifiés.

C'est pourquoi nous vous recommandons, chers concitoyens, de voter le 5 juillet prochain contre l'interdiction de l'absinthe et de déposer dans l'urne un vigoureux NON.

Le comité suisse d'opposition à l'interdiction fédérale sur l'absinthe:

M: le Dr Adolph Muller, président conseil-ler national. M. J, Zimmermann, vice-président, conseiller national. M. Paul Magnenat, vice-président, député. M. le Dr Reinhold Ganther, secrétaire.

#### Sion — Etat-civil

Mois de Juin. NAISSANCES

Rudaz Constant Louis d'Hercule de Vex. Nanchen Alfred Emile de Pierre de Lens. Nanchen Anna Cél. de Pierre de Lens. Bondan Eugène de Félix de Saxon. Bagaïni Emile de Chs. Vadı Charles d'Ambroise de Maggiandona (Italie) Carrroz Jean Pierre de Jean-Albert, LES ELECTIONS MUNIPALES d'Arbaz. Schnidrig Pierre de François de Grac-

Dœrig Alexandre de François de Mœrel, 59 ans. Schwytter Benjamin de Loèche-Ville, 24 ans. Jordan Barthélémy d'Antoine d'Orsières, 16 ans. Albrecht Joséphine d'Aloys de Mœrel 8 ans. Bosshard Barbe de Zurich, 85 ans. ans. Kleindienst Isabelle née Schmidt de Léonce de Sion, 52 ans. de Torrenté Joseph de Jules de Sion, 16 mois. Pfamatter Jean de Jean de Mund 3 mois. Glassey Delphine née Lattion de Nendaz, 20 ans. Vergères Anna de

Joseph de Sion 28 ans. MARIAGES Genolet Pierre-Joseph d'Hérémence et Bitz Honorine de Nax. Perrier Philomène de Sion et Vergères Madeleine de Sion. Guntern Jean Joseph de Binn et Honorine Praplan d'Icogne-Lens.

#### Salvan — Etat-civil NAISSANCES

David Cyrille Joseph d'Amaranthe, Vernayaz. Frachebourg Yvonne de Urbain, Combaz. Borgeat Arthur Adrien d'Albert, Vernayaz. Darbellay Marie Eugénie de Maurice, Liddes. Borgeat Lucie Marguerite de François, Vernavaz. Décaillet Marie Olive d'Alphonse, Miéville. Fournier Henri Alfred d'enri, Miéville. Leisi Jean Emile de Fritz, Berne. Piasentà Ida Josephine de Charles, Italie. Revaz Colette lrėnėe d'Henri, Vernayaz.

DECES Lugon Casimur de Jean Gérémie 39 ans, Vernayaz.

MARIAGES

Décaillet Pierre Joseph et Cheseaux Marie Louise de Salvan-Ville. Fournier Maurice Henri de Miéville et Bochatay Marie Victorine de Vernayaz.

## Port-Valais — Etat-civil NAISSANCES

Bosonet Louise-Eugénie d'Emile de Port-Va lais. Curdy Marius-Vital d'Albert de Port-Va

> **DECES** Néant MARIAGES Néant

#### NOUVELLES DES CANTONS

#### Tessin

#### MANIFESTATION PATRIOTIQUE

Des officiers du génie sont en service depuis quelques jours à Lugano. Vendredi soir, de 9 à 11 h. la musique Civita Filarmonica a donné un concert en leur honneur devant l'hôtel Walthey. Le lieutenant-colonel Maurice d'Allèves de Sion, a remercié de ce témoignage de sympathie vis-àvis de l'armée suis se. Ses paroles ont été accueillies par les applaudissements d'un nombreux public.

#### Vaud

BRULEE VIVE

Un terrible accident est survenu mardi à Mon treux dans un hôtel-restaurant des environs de la gare. Une jeune fille de 12 ans, dont les parents habitent St-Imier, et qui se trouvait en sejour à Montreux, chez son oncle, est tombée, on ne sait par quelle fatalité dans lune chaudière de bouillon qu'on venait de retirer du feu et de déposer sur le sol. La malheureuse enfant, atrocement brûlée, survécut encore quelques heures, mais la mort vint mettre un terme à des souffrances sans nom.

### ECHOS

COMMENT ILS PRENNENT LA MOUCHE

Un vieux diplomate, retiré des « affaires ». a publié le résultat de ses observations dans les cours et palais, visités péndant sa longue carrière. En voici un passage: « Quelle est l'attitude des chefs d'État découvrant une mouche dans leur verre?

Le président Fallières prend d'abord la mouche avec un cure dent, l'écrase, sonne le domestique et lui fait une sortie.

Edouard VII verse le contenu de son verre sur le lapis et commande flegmatiquement: « John, portez-moi un autre verre... sans mouche! »

Guillaume II retire la mouche de son bock et boit.

Nicolas II, empereur de toutes les Russies ne s'inquiète pas pour si peu, il avale la mouche et la bière. Alphonse XIII, toujours jeune de caractère

prend la mouche, et, d'une chiquenaude, l'envoie dans l'œil d'un grand d'Espagne. Après quoi, il rit d'une oreille à l'autre.

Le roi Pierre Ier de Serbie, s'empare dé la mouche, lui écrase lentement la tête entre les deux pouces et regarde longuement la tache rouge avec un sourire...

L'empereur de Chine — qui est un fin gourmet — savoure d'abord la mouche puis vide lentement sa tasse de thé, ce qui est une façon de se régaler tout en ne laissant rien perdre!

#### Nouvelles à la main

Jeu de mots

- Elève Spitz, savez-vous pourquoi les Carthaginois portaient des gants?

- Ils craignaient sans doute les Romains (l'air aux mains)!

#### ETRANGER

#### **ALLEMAGNE**

EN ALSACE-LORRAINE

Les élections municipales ont eu lieu dimanche dans toute l'Alsace-Lorraine; les partis bourgeois se sont coalisés presque partout, et notamment dans les grandes villes pour faire face au danger socialiste. Tandis qu'à Colmar et Mulhouse, la situation était claire pour les élections indigènes, il n'en a pas été de même à Strasbourg, où la liste bourgeoise comportait une grande majorité de noms de vieux-allemands et d'Alsaciens nettement ralliés. Néanmoins, la participation au vote a été très grande, la plupart des électeurs indigènes ayant préféré choisir de deux maux le moindre et voter pour la liste bourgeoise, d'autant plus que sur la liste socialiste se trouvait à peu près la même proportion d'immigrés. Ce qui fait donc que sur 30,050 électeurs incrits, le nombre des votants a été de 27,103. Grâce à cette participation, la liste bourgeoise a triomphé sur toute la ligne et est sortie entière, sans une seuie exception, au premier tour de scrutin.

Dans la banlieue le Neudorf même, qui appartenait jusqu'à présent toujours aux socialistes, ces derniers ont été battus. Ce qui fait que le conseil municipal, qui dans sa précédente composition comprenait 16 socialistes n'en compte actuellement plus un seul.

A Colmar, la liste municipale indigène, formée par un cartel des démocrates et des partisans du centre catholique, est victorieuse de la liste des immigrés libéraux et socialiste

A Mulhouse, la victoire est, comine à Strasbourg, à la liste de coalition des partis bourgeois contre les socialistes. Aucun socialiste n'est élu. Il y a encore cinq ballotages.

#### VOYAGES DE SOUVERAINS

Le tsar, qui doit entreprendre une croisière dans les eaux russes et probablement suédoises, ne fera pas d'autre voyage hors de son empire cette année.

D'autre part on dit qu'à Berlin on ne sait rien d'une rencontre de Guillaume II et du roi Edouard, au moment de sa visite à Marienbad, ni d'une entrevue de Guillaume II avec le tsar en Russie.

Le départ de Guillaume II pour sa croisière en Norvège est définitivement fixé au 10 juil-

Le départ aura lieu de Travemiunde. Quant à la visite de l'empereur et de l'impératrice à Stockholm, elle aura lieu, comme on sait, du 3 au 6 août.

Le chancelier quittera Berlin au moment du départ de l'empereur pour la Norvège.

#### **ANGLETERRE**

GRANDES MANŒUVRES NAVALES 125 navires de toutes classes prennent part aux grandes manœuvres navales anglaises qui 155 voix contre 41 au scrutin secret, le projet ont commencé aujourd'hui, mercredi, dans la mer du Nord.

L'escadre de la Manche et la première escadre de croiseurs sont déjà dans les eaux norvégiennes; une partie de l'escadre de l'Atlantique, les deux escadres de croiseurs et la 3e division de l'escadre des eaux territoriales, plusieurs croiseurs de réserve, des torpilleurs, des sous-marins et le navire pose torpilles « Iphigenia » prendront part aux ma-

Le plan des opérations est tenu secret, mais on assure que du 1er au 12, la flotte fera des exercices de torpilles, de tir et de pose de mines; du 12 au 22, les torpilleurs feront des manœuvres spéciales; en outre des exercices seront exécutés par les escadres combinées, mas on ne sait rien sur la nature de ces opérations.

Aucun journaliste ne sera admis à bord des navires qui prendront part aux manœuvres.

#### **ESPAGNE**

BAPTEME ROYAL

Lundi après-midi à deux heures a eu lieu, dans la salle du trône de la Granja, le baptème de l'infant Jaime, second fils du roi d'Es-

La cérémonie a été relativement simple et le nombre des invitations restreint.

En tête du cortège marchaient les gentilshommes, majordomes de semaine, les grands d'Espagne, le chapeau sur la tête ainsi gu'ils en ont le privilège; le président du conseil des ministres, tous les ministres, une délégation des Chambres tous en uniformes et revêtus de leurs insignes et décorations, puis l'infant Fernand représentant le prince de Ba vière, parrain, l'infante Isabelle, marraine, tous les infants, la reine mère et enfin le roi.

Dans la salle du trône avait été élevée une estrade recouverte d'un tapis d'une grande richesse qui depuis Isabelle sert pour tous les baptèmes royaux. Sur l'estrade se dressait l'autel datant de l'époque de Ferdinand V et lau intlieu avaient été placés les fonds baptismaux de Santo Domingo de Gusman, merveille d'art, sur lesquels de temps immémoriaux ont été tenus les nouveaux-nés de la famille royale, et qui pour la circonstance ont été apportés au palais de la Granja. Dans l'assistance se trouvaient l'attaché mi-

litaire de l'ambassade d'Allemagne, représentant également le prince de Bavière; le nonce du pape, les gouverneurs militaire et civil de Ségovie, diverses délégations de Madrid, et de nombreuses dames.

Après le baptême, qui a été donné par l'évêque de Sion, un lunch a été servi aux in-

Pendant la cérémonie une batterie d'artillerie a tiré une salve de 21 coups de canon.

Le jeune prince des Asturies fils aîné du roi, assistait au baptêmle. Il était porté par sa gouvernante, la comtesse de Llanos. Il n'a cessé un instant de crier et de pleurer, alors que son jeune frère recevait le baptême tranquillement.

#### FRANCE

UN OURS

On signale la présence d'un ours dans les montagnes d'Argentine (Savoie). La disparition de plusieurs moutons a révélé sa présence. On parle d'organiser une battue pour découvrir ce plantigrade.

#### ITALIE

LA LIBERATION DE NASI

La libération de Nasi a eu lieu dimanche a minuit très simplement. Le chef des carabiniers est officiellement monté à l'appartement de l' ancien ministre et a donné aux agents l'ordre de cesser leur surveillance, puis il a pris congé de Nasi. Devant la porte de la maison, lune centaine de Siciliens massés depuis une demi-heure, ont crié: « Vive Nası » De nombreux curieux sortant du théâtre ont grossi le nombre des manifestants, mais aucun incident ne s'est produit. Vers une heure les derniers curieux scoont dispersés.

#### DEPECHES

UN ORAGE DESASTREUX

Elbeuf, 1er — Mardi soir, à 6 heures, un épouvantable orage s'est déchaîné sur Elbeuf et ses environs, accompagné de coups de tonnerre, d'éclairs et de trombes d'eau.

Les dégâts très considérables, sont évalués à un million.

La circulation a été complètement interromrompue, ainsi que les communications télégraphiques et téléphoniques pendant une heure.

#### UNE DOUCHE SALUTAIRE

Brest; 1er, — Une mutinerie a eu lieu dans les locaux disciplinaires de la caserne de Cau-

Les prisonniers se sontbarricadés; on a dû faire appel aux pompiers qui, avec leurs pompes, ant mondé les mutins.

Le calme paraît rétabli.

LA CHAMBRE ITALIENNE PREND SES VACANCES

Rome 1er. La Chambre a approuvé par

de contingent annuel et s'est ajournée « sine

#### LA GREVE AGRAIRE DE PARME

Parme 1er. — La moisson s'effectue régulièrement et rapidement sous la surveillance de la force publique; elle est presque achevée. A la suite de la défection des paysans appartenant à la ligue, la bourse du travail a décidé que tous les travailleurs agricoles libres reprendront le travail.

On croit que les associations agricoles desseront ensuite le lock-out. La grève, commencée, le 1er mai, est virtuellement terminée.

Tout changement d'adresse doit être accompagné de 20 centimes.

Les personnes qui ne recevraient pas régulièrement le journal sont priées d'en informer immédiatement l'administration.

#### Agriculteurs, artisans

faites un essai avec le VIN BLANC de raisin secs à fr. 20. Vin rouge (vin naturel coupé avec du vin de raisins secs) à fr. 27 les 100 litres pris en gare de Morat, contre rembour-

Ces vins ont été analysés par plusieurs chimistes qui les ont trouvés bons et agréables. Echantillons gratis et franco.

Se recommande, OSCAR ROGGEN, à Morat.





#### BIBLIOGRAPHIE

Nous signalons à nos lecteurs la publication d'un livre très utile, édité par MM. Payot et Cie à Lausanne: « Hygiène de la bouche et des dents. » Voici le sommaire de cet ouvrage: Maladies de la bouche. De la carie dentaire. Dents et glandes salivaires. Maladie des tissus composant la dent. Dentition. Complications produites par la carie. Hygiène de la bouche. Traitement des maladies des dents et des gencives. Des dentifrices.

Prix: 1 fr .50 chez MM. Payot et Cie éditeurs, Lausanne.





## PLACE A LA REINE

DES MACHINES A ÉCRIRE

## **Underwood - Standard**

La plus appréciée des machines à écrire.



Si vous achetez une machine à écrire,

achetez la meilleure!

-- 250.000 en usage --

Démonstration et prospectus par le représentant pour toute la Suisse. J. G. Muggli, Stockerstr. 47 ZURICH.

## Instruments de musique A. DOUDIN, Bex

Fournisseur de l'Armée fédérale

Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture pour tous les instruments. Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. Cordes renommées.

#### Nicklage - Argentures

Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.

p uvent être réalisés chaque jour par daes et messieurs de toutes conditions. Travail industriel, à domicile, colportage, écritures et représentation. Offres à la Maison:

W. RAST à Genève.

best bewährtes Mittel gegen Kröpfe, dicke a ngeschwollene Hälse m. atem beschwerden verbunden, in Fläschen a fr. 2 — empfiehlt Apotheker Guhl Stein a Rh. A 11077

# L'INDICATEUR

industriel, agricole et commercial du VALAIS, pour 1908 - 1909

est en vente à l'Imprimerie E. GESSLER, à Sion et chez MM. Mussler, libraire, Marschall M. Bibliothèque de la Gare, Mme. Vve. Boll, à Sion. M. Walter - Amacker libraire Sierre, et à la Bibliothèque catholique, St-Maurice

Relié: frs. 3.75

reins qui accompagnent les règles, s'assurer des époques régulières, sans avanceni retard, devra faire un usage constant et régulier de la JOUVENCE de l'Abbé Soury De par sa constitution, la femme est sujette

un grand nombre de maladies qui proviennent de la mauvaise circulation du sang. Malheur à celle qui ne sera pas soignée en temps utile, car les pires maux l'attendent Toute femme soucieuse de sa sante doit, au moindre malaise, faire usage de la **JOUVENCE**, qui est composée de plantes inoffensives sans aucun poison. Son rôle est de rétablir la parfaite circulation du sang et décongestionner les différents organes. Elle fait disparaître et empêche, du même coup, les Maladies intérieures, les Métrites, Fibrômes, Tu-meurs, Cancers, Mauvaises suites de Couches, Hémorragies, Pertes blanches, les Varices, Phlébites, Hémorroïdes, sans compter les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, qui en sont toujours la conséquence. Au moment du Retour age, la femme devra encore faire usage de la JOUVENCE pour se débarrasser des Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, et éviter la Mort subite ou les accidents et les infirmités qui sont la suite de la disparition d'une formation qui a duré si

La **JOUVENCE de l'Abbé Soury** se trouve dans toutes les Pharmacies. **3** fr. **50** la boîte, **4** fr. franco poste. Les trois boîtes **10** fr. **50** franco, contre mandat-poste adressé à **Mag. DUMONTIER**, phcien, 1, pl. Cathédrale, Rouen (France). (Notice et Renseignements confidentiels gratis)

Comment la lune fait si claire? Puisqu'elle est nettoyée chaque mois avec SODEX.





Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (4)

# La Chambre du Colonel

L'accident était desagréable, mais il ne fut pas sans bons resultats. A peine me trouvaije seul au milieu de ces ombres terrifiantes qu'une conviction s'imposait: aucune femme même affolée à l'extrême, n'aurait exécuté ce plongeon dans l'inconnu du milieu de ténèbres qui eussent été un avant-goût de la hombe. Cela était contraire à la nature, à la nature féminine tout au moins. Ou bien elle s'était donné la mort avant qu'eût disparu le peu de jour qui filtrait à travers les persiennes de cette chambre close -- hypothèse aussitôt d'étruite par le fait que le corps de la suicidée était encore chaud, — ou bien la lumière qui brûlait quand elle pressa la gâchette fatale avait été emportée ailleurs ou éteinte.

Songeant aux lueurs incertaines qui avaient éclairé l'une des fenêtres de l'étage supérieur, je penchai vers la seconde de ces hypo-

thèses, après avoir allumé ma lanterne, je tournai le robinet d'un des becs de gaz du lustre qui pendait au dessus de ma tête, et approchait une allumette. Comme je le pensais d'ailleurs, il n'y avait pas de gaz dans les conduits. Les journaux avaient parlé à plusieurs reprises de l'effet insolite que produisit la lumière du jour sur les toilettes de gala de ces dames. On ne s'était pas même approvisionné de bougies. Mais alors, quel était cet objet dont je voyais le reflet brillant, sur la petite table, à l'autre bout de la pièce? A coup sûr un flambeau, ou plutôt un candelabre de forme surannée portant, dans un de ses calices, une bougie a demi consummée. Je me dirigeai rapidement vers la table, je tâtai la mèche: elle était dure et raide. Mais ne jugeant pas cette preuve entièrement satisfaisante, — le bout d'une mèche sèche vite quand la flamme est éteinte, — je voulus savoir si cette bougie n'avait pas été allumée récemment. Prenant mon canif, je l'attaquai à l'endroit qu'on pourrait appeler sa racine : je constatai alors que les fils protégés par la cire étaient relativement mou et aisément pénétra

Mon sentiment était confirmé. La malheu reuse n'avait pas levé contre elle-même son arme dans les ténèbres; cette bougie était allumée. Mais ici, mes déductions furent arrêtées court. Si elle était allumée avant, qui donc l'avait éteinte après? Pas la jeune femme, à coup sûr; sa blessure avait du éteindre la flamme après la chute du corps; et alors ,ce trépas n'était pas la conséquence d'un suicide, mais d'un meurtre.

La surexcitation que causa en moi cette découverte était due à cette ambilion dont j'ai parle au début de mon récit. Je me dis que l'occasion si longtemps attendue s'offrait enfin. Avec un pareil point de départ, je pourrais rassembler des indices, découvrir des faits qui imposeraient ma nouvelle théorie au lieu de ce verdict de suicide prononcé par Hibbard, que déjà sans doute on acceptait au poste et au parquet. Quel triomphe serait le mien, et en ce cas quelle dette de rconnaissance ne devrais-je pas au vieillard grincheux dont les soupçons, en apparence fantasques, m'avaient amené en ces lieux!

moi les quelques minutes que j'allais passer seul sur le théâtre du crime, je m'attelai à ma besogne avec cette promptitude et cette méthode que je m'étais toujours promis d'apporter à ma première affaire importante et qui m'assureraient le succès.

reux ridait son front! Quels creux sombres défiguraient ces joues naguère aussi délicates que les pétales d'une rose! Ce visage intéressant, sinon d'une beauté parfaite, encore remarquable dans la mort pour son intensité d'expression, semblait vouloir parler, me révéler un secret que je ne saisissais pas. Mais le temps pressait. Renonçant à pénétrer ce mystère passionnant, je me décidai à étudier les mains, qui présentaient chacune un problème distinct. Celui qu'offrait la droite, nous le connaissons déjà, — ce long ruban blanc qui reliait le poignet à la crosse du revolver. Mais le secret de la main gauche, pour être moins visible, n'en était pas moins significatif. Aucune bague ne restait aux doigts, l'alliance même avait disparu. Les avait-on volés? Je ne pus relever aucun signe de violence ou de désordre. Le boa de tulle fin qui enfourait le cou de la morte était remonté, frais et intact, jusqu'à son menton; et les lourds de l'élégante jupe de drap tombaient autour d'elle, harmonieux et corrects. Si elle portait des bijoux au cou et aux oreilles, ils avaient été enlevés par une main prudente, sinon picuse. Mais j'étais enclin à croire qu'elle avait dû plutôt arriver sur la scène de son trépas sans ornements, d'après la simplicité sévère qui caractérisait toute sa

Le chapeau, aussi simple et élégant que le reste du costume, était près du corps, sur le parquet. Il avait été retiré et jeté là par une main manifestement impatiente. Que cette main fût celle de la victime, la preuve len était fournie par un fait minime, mais décisif. L'épingle qui la retenait au chignon avait élé repiquée dans la forme. Aucune autre main que la sienne n'avait pu prendre cette précaution. Un homme aurait jeté l'épingle en même temps que le chapeau, sans s'inquiérer de ce soin féminin.

Je me posai aussitôt cette interrogation:

« Ce fait indiquait-il qu'elle espérait remettre son chapeau, ou n'était-ce que le résultat d'une habitude inconsciente? »

Sans empiéter sur les droits réservés au coroner, je pris note de tous ces détails et me mis en quête d'indices me permeitant d'identifier la personne que je considérais comme ayant éteint la bougie. Mais ici un gros désappointement m'attendait. Je ne parvins à rien découvrir pouvant révéler la présence d'un second personnage, sinon quelque cendres de cigare près d'une chaise de cuisine placée contre les rayons de la bibliothèque, non loin de la table où reposait le candélabre. Ces cendres me parurent anciennes, et je ne pus flairer aucune odeur de tabac parmi les relents

Comprenant combien précieuses étaient pour

Tout d'abord donc, un coup d'œil encore à la belle et jeune victime. Quel pli fabulou-

de moisissure qui empestaient la pièce. Peutêtre l'homme qui était mort là, quinze jours auparavant, était-il entré en fumant? En ce cas, le bout de son cigare ne devait pas être loin. Devais-je le chercher? Non, car il me faudrait m'avancer jusqu'au foyer, et c'était un endroit trop dangereux pour qu'on s'en approchât témérairement.

En outre, je n'en avais pas encore fini avec le coin où je me trouvais. Si les cendres ne me révélaient rien, peut-être le siège de bois ou les rayons devant lesquels on l'avait installé me fournisaient-ils quelque piste satisfaisante. Quelqu'un qui s'intéressait aux livres avait passé par là, qulqu'un qui espérait compulser pendant un certain temps ces vieux bouquins et qui avait éprouvé le besoin de s'asseoir. Cet intérêt était-il général, ou se bornait-il à un volume particulier? Je parcourus du regard les rayons avoisinants, dans l'espoir de résoudre cette question; et bien que mes connaissances livresques soient limitées, je plus voir que tous ces ouvrages étaient le qu'on appelle des raretés. Quelques uns, amoilis par l'humidité et enfouis dans la poussière, présentaient des spécimens de caractères gothiques; sur d'autres, je lus les dates de publication qui les auraient rendus précieux pour le collectionneur. Mais aucun d'eux, autant que je pus en juger, ne paraissait avoir été

récemment manié. Désireux de ne pas perdre mon temps à des détails inutiles, je quittai brusquement mon siège, et j'allais porter mon attention ailleurs, quand je remarquai sur un rayon élevé un livre dont le dos formait saillie en avant des autres. Immédiatement, mon pied fut sur la chaise et le livre dans ma main. Offrait-il quelque intérêt? Assurément. Non pas à cause de son contenu, qui n'était pour moi que de l'hébreu, mais parce que la tranche supérieure était débarassée de cette poussière que j'avais trouvée en couche épaisse sur tous les autres volumes examinés par moi. Voilà donc l'ouvrage qui attira vers ces rayons le visiteur inconnu; c'était, si j'ai bonne mémoire, une « Etude sur les anciennes lignes de cabotage ». Vraisemblablement, je perdais mon temps. Qu'est-ce qu'un traité de ce genre avait à faire à cause de corps baignant dans son sang, à quelques pas de moi, ou avec la main qui éteignit la bougie après le crime? Rien assurément. Je replaçai le bouquin, non sans avoir pris soin de le laisser dépasser d'un pouce; car s'il recélait quelques explication utile, il était de mon devoir de permettre à ceux qui s'y entendaient mieux que moi d'en prendre connnaissance.

Je me dirigeai ensuite vers le meuble qui portait le candélabre; c'était, ainsi que je le reconnus immédiatement, la partie supérieu-

re d'une de ces tables dites « gigognes », composées de plusieurs petites tables emboîtées les unes sous les autres. Jetant les yeux autour de moi je vis à peu de distance la partie inférieure du meuble, et je m'assurai que la première table avait été récemment séparée des autres par le fait qu'elle était recouverte d'une épaisse couche de poussière, alors même qu'il y en avait à peine trace sur la seconde. De même, le candélabre avait dû être déplacé depuis peu de temps, car il y avait sous son pred autant de poussière qu'à l'entour .La victime avait-elle disposé ces objets elle-même dans leur position présente? C'était peu probable, surtout si le flambeau avait été emprunté à la cheminée vers laquelle je tournai maintenant mes investigations.

Je ne pouvais m'empêcher de revenir à cette cheminée puisqu'elle recélait apparemment la la clef du mystère qui rendait ce lieu si redoutable. Mais bien que j'en parle aujourd' bui avec assurance et que je n'eusse cessé lan instant d'y penser, je ne m'étais pas risqué à en approcher au delà d'un certain rayon. En examinant maintenant si je ne pourrais pas diminuer cette distance, j'éprouvai cet intérêt soudain et irrésistible qui s'attache à tous les objets dangereux.

Je fis un pas dans la direction du fover,

et pendant que j'en éclairais tour à tour les parties, le rayon de ma lanterne frappa la surface jaunie d'une vieille gravure accrochée au-dessus de la cheminée. C'était le tableau bien connu - à Washington du moins qui représente Benjamin Franklin à la cour de France; sujet intéressant, certes, mais qui n'était guère pour me retenir en un moment aussi critique. La tablette de la cheminée, absolument vide, n'avait rien qu iméritat d'arrêter l'attention. Vide aussi était le foyer délabré, et ensanglanté, peut-être, sur lequel le grand fauteuil projetait son ombre inquiétante.

J'ai déjà décrit l'impression que fit sur moi à première vue, ce meuble antique et massif. Maintenant que mon regard inspectait les sculptures bizarres du haut dossier droit et rigide, que je pouvais resprirer l'odeur de ses coussins moisis et rongés sans doute par les souris, une sensation nouvelle prit la place de mon instective repugnance. Non que la superstition s'emparât de moi, encore que l'endroit, l'heure, et le voisinage aussi immédiat de la mort fussent suffisants pour affoler l'imagination; non :tandis que j'examinais, que j'étudiais le siège monstrueux, c'était pplutôt une sorte d'horrible attirance que j'éprouvais

Le devant du fauteuil, et le devant seul,

avait été rendu confortable pour l'occupant. Sur cet espace restreint, un capitonnage de cuir était fixé au bois par de gros clous forgés. Le reste s'étendait, uni, dur et rebutant. N'y aurait-il pas quelque raison à cette apparente mesquinerie? Comme je posais cette quéstion, en remarquant que les longs bras du fauteuil étaient applatis de manière à pouvoir tenir au besoin des flacons et des verres, un sentiment auquel je ne saurais donner de nom refoula en moi toute prudence et toute raison. Avant que je comprisse à quelle impulsion je cédais, je me trouvai en train d'avancer vers le formidable fauteuil, avec l'irrésistible désir de me laisser choir sur ses vieux coussins...

Mais en ce moment le volet battant contre le mur me rappela aux nécessités de la curconstance. Me souvenant que mes recherches n'étaient pas achevées et que je pouvais à chaque instant être interrompu par l'arrivée des magistrals, je m'arrachai au charme maudit dont j'eus honte presque aussitôt. Par une porte située à l'extrémité opposée, je quittai la bibliothèque et chercbai dans les pièces contiguës les indices que je n'avais pu découvrir sur la scène même du crime.

(à suivre)